

Les échos de Montlaux

Bulletin d'Informations municipales

Hiver 2015 numéro 4

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.
Le Comité de Rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma



Le Conseil Municipal vous souhaite une BONNE ANNEE 2015

et vous remercie de votre participation nombreuse à la cérémonie des vœux du maire le 10 janvier. De toutes les générations, anciens et nouveaux habitants de toute la commune, en présence des élus des communes voisines, ce fut un moment de rencontre convivial et l'occasion de faire le point de ce début de mandat. Soulignons en particulier la modification importante du fonctionnement du secrétariat de mairie qui est le premier service que nous mettons à votre disposition et

qui était un point de notre programme très attendu, la naissance de ce bulletin que vous plébiscitez, ce qui nous va droit au cœur. Le grand projet de 2015, est la réfection de la route du village vers Mallefougasse, nous mettons tout en œuvre pour sa réalisation de la façon la plus réfléchie et adaptée aux finances de la commune. Des travaux sont aussi prévus pour la modernisation du réseau d'eau. La commune est le premier échelon de la République et de proximité de la vie démocratique, la nôtre est petite mais nous essayons de remplir au mieux notre tâche. Nous vivons dans un cadre magnifique, faisons en sorte d'y vivre bien ensemble et remercions en particulier tous les bénévoles du Comité des Fêtes, de « Bienvenue à Montlaux » et du CCAS pour les moments conviviaux qu'ils nous offrent.



APPEL : si vous n'avez pas été recensé à Montlaux en 2012, faites-vous connaître en mairie. En effet il y a eu des oublis lors du recensement de 2012, la population recensée est passée de 138 en 2008 à 115 en 2012, ce qui a des conséquences très importantes pour les dotations qui nous sont attribuées par l'état.

L'arbre de Noël qui, depuis quelques années associe le repas des anciens (plus de 70 ans) et le goûter des enfants (moins de 12 ans) et de leurs parents, a réuni le 7 décembre dernier, 29 personnes présentes pour le repas préparé par le traiteur du Pré-Verger à Ongles et 17 enfants qui ont eu la visite du Père Noël tirant un charriot de 21cadeaux, (il y avait quelques malades). Tout cela s'est déroulé grâce aux bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), dans la bonne humeur et pour la plus grande joie de chacun. Cette fête est une tradition ancienne à Montlaux, avant la construction de la salle, les personnes âgées recevaient un colis et un goûter était organisé pour les enfants.



Informations municipales

Au cours des Conseils Municipaux des 6 novembre et 11 décembre

nous avons pris les délibérations suivantes intégralement consultables au panneau de la mairie :

Travaux de voirie C2 Montlaux – la Bouffette

- Autorisation donnée au Maire de publier un appel d'offre puis passer un marché public à procédure adaptée concernant les travaux de modernisation de la voirie. (MAPA)
- Autorisation donnée au Maire de faire une **demande d'emprunt** pour la voirie après entretien avec la trésorière, pour déterminer le montant du prêt et les annuités supportables pour notre commune, et après attribution du marché pour connaître le montant exact des travaux.
- Vote du **plan prévisionnel du financement** des travaux de modernisation de la route, devant accompagner la demande de subvention à l'état (DETR) via Madame la Préfète. Nous sollicitons une subvention de 30% du montant HT, ce qui est le maximum accordé pour ce type de travaux.

Sur le plan comptable :

- **Virements de crédits** : (ce sont des délibérations nécessaires pour payer ou encaisser) : au budget eau assainissement pour payer des redevances à l'Agence de l'Eau et au budget général pour des encaissements non prévus au budget primitif voté en avril.

- **Renouvellement du matériel**

informatique: il est nécessaire de renouveler notre matériel informatique obsolète, car il nous est imposé de dématérialiser nos relations avec les services de l'Etat, notamment la comptabilité communale et d'acquérir de nouveaux logiciels. Vote des virements de crédits suffisants pour l'acquisition de matériel et logiciels adaptés après étude de différents devis.

Dématérialisation des transmissions

avec les services de l'état : autorisation donnée au Maire de signer la convention avec l'Etat **Budget du Centre Communal d'Action Sociale** : nous avons dû créer une ligne « Secours et Aide » pour les bons d'achats alimentaires et d'essence afin que le CCAS remplisse sa première mission.

Vote d'une indemnité au receveur municipal

(trésorière) pour ses prestations de conseil, au taux de 100 % par an soit 200.98€. Cette indemnité a été calculée selon les bases définies par l'état. Son aide nous a été précieuse.

Reconduction de la taxe d'aménagement (ex TLE) sur le territoire de Montlaux, qui avait été instaurée par délibération du 26/11/11, au taux de 3 % pour une durée de trois ans. Payée sur les constructions nouvelles, cette taxe finance l'investissement communal.

Bail : autorisation donnée au Maire de signer avec chaque locataire des logements communaux, un bail en bonne et due forme.

Transport scolaire : autorisation donnée au Maire de signer une convention avec la DLVA (communauté de commune de Manosque) pour les élèves de la Colle prenant le car La Brillanne –Manosque.

Agent technique, modification du poste :

décision d'augmenter la durée de travail du poste (qui est non pourvu) à 2_h/semaine pour l'entretien des locaux, de l'espace public et de la station d'épuration.

Modification du prix de location de la salle

« **Culture et Loisirs** » dans le but de sensibiliser à la consommation électrique : 100€ pour les associations loi 1901, et 250€ pour les particuliers. L'électricité consommée sera facturée en plus.

Révision des prix du m3 d'eau :

- ▶ Location du compteur d'eau, 60€, inchangée
- ▶ Eau : de 0 à 300 m3 : 0.95c ; de 300 à 600m3 : 1.4€ ; au-delà 2.54 m3
- ▶ Assainissement : de 0 à 300 m3 : 0.35c, de 300 à 600m3 : 0.67c, au-delà 0.98c.
- ▶ Il n'y a pas eu d'augmentation en 2013, ni en 2014, nous allons devoir moderniser nos réseaux et pour faire face à cet investissement une subvention de l'agence de l'eau nous sera indispensable, et ne pourrait nous être accordée que si les prix facturés sont comparables avec ceux pratiqués dans la région.

Nous avons répondu favorablement à une demande de **dons du Resto du Cœur** antenne du 04, à raison de 140 €.

Autorisation donnée au Maire de signer

l'échange d'un chemin rural d'accès à Aco d'Astier entre la commune et les propriétaires, tous les frais étant à la charge des demandeurs.

Adoption du rapport de la CLET, portant sur le rachat par la communauté de commune de la station touristique de Lure (voir les échos numéro 3). Lors des vœux, un vote a été organisé comme dans chaque commune de la « Com-Com » pour choisir une sculpture qui sera réalisée à côté du nouveau bâtiment appelé le caillou. Le résultat du vote sera connu en mai.

Nous avons adopté les motions suivantes :

- **pour soutenir la demande de régulation opérationnelle du loup** afin de soutenir les éleveurs.
- **pour demander l'arrêt des négociations avec les Etats-Unis** sur le partenariat de commerce et d'investissement transatlantique (ttip ou tafta), qui risque de défavoriser nos producteurs locaux.
- **contre la mutualisation envisagée des SAMU 04 et 05**. Ce projet aboutirait à une baisse de qualité de la prise en charge des urgences pour l'ensemble du Département.

Une première phase de travaux a eu lieu sur la route de Montlaux vers Mallefougasse avec la création de caniveaux et de 8 traversées de route. **Merci** aux conseillers qui ont gracieusement participé aux travaux. Dès que le temps le permettra, les trous seront bouchés, la suite des travaux est prévue pour avril 2015, date à laquelle nous attendons la subvention de l'état.

La DDE ne déneigeant que la voirie départementale, et suite aux problèmes causés par la récente neige, le conseil étudiera les solutions possibles à sa prochaine réunion.

Des travaux ont été réalisés pour un meilleur fonctionnement de la station d'épuration et un entretien régulier est réalisé.

Un gyrophare a été installé sur la station de pompage et se déclenche en cas de panne d'électricité. Si vous le voyez éclairé, appelez un élu, les bassins mettant 24h à se vider. Nous espérons ainsi éviter les désagréables coupures d'eau.

Nous avons participé au conseil d'école et au CA de l'association du Petit Cruistot; nous vous ferons un point dans le numéro de printemps, quand nous aurons les comptes de la cantine comme pour les activités mises en place depuis septembre avec les nouveaux rythmes scolaires.

Nous avons participé à la commission « sentiers » de la communauté de communes; nous avons obtenu que des travaux soient réalisés sur une partie du GR de pays (des Gypières au village) pour rétablir le tracé.

Une Enquête publique, concerne les prélèvements par les agriculteurs dans le Lauzon.(voir affichage sous la mairie) le dossier est consultable en mairie, un recueil est à votre disposition jusqu'au 13 Février.

Pour l'affaire qui oppose la commune à l'ancienne secrétaire de mairie, le procureur a ordonné une enquête qui est en cours. Nous faisons notre possible pour préserver les intérêts de la commune. D'autre part nous continuons la « réparation » des dysfonctionnements constatés.

La commune a été classée en zone vulnérable pour les nitrates, avec tout le bassin versant du Lauzon. Nous avons écrit au sous-préfet pour lui faire part de notre désaccord, la commune de Montlaux étant en grande partie couverte de bois.

Un logement communal de 80m² avec trois chambres est à louer à partir du 1er mars.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

La permanence du Maire a lieu le mercredi de 10h à 12h, et le premier samedi du mois de 10h à 12h pour les élus .Tél: 04.92.77.09.85, il y a un répondeur. L'adresse mail est mairie.montlaux@orange.fr,

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, écrivez-nous.

ANIMATIONS



Thé dansant



Loto

Prochains rendez-vous le Samedi 14 Février avec :

- **le Comité des Fêtes pour le Loto de la Saint-Valentin à 15h** Salle « Culture et Loisirs »,
- **« Bienvenue à Montlaux » pour l'Assemblée Générale annuelle** et présentation du programme 2015 à 16h à la petite salle de la mairie.



Soirée Cabaret - Spectacles Théâtre ou Concerts

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

Madame Odette Checconi née Davin propos recueillis par Camille Feller avec l'aide de Claude Checconi



les Colomblancs en 2015

Odette est née à Montlaux en 1928, à la ferme des Colomblancs, elle est la seconde d'une famille de 4 enfants, ses parents étaient des fermiers. Elle a vécu jusqu'à 20 ans aux Colomblancs, ensuite à Nice, puis est revenue vivre à Montlaux en face de la mairie, une fois à la retraite en 1995. Elle a accepté très gentiment de nous faire part de ses souvenirs de jeunesse.

Elle garde un très bon souvenir de son enfance, dans une famille unie, et en particulier des veillées qui réunissaient les voisins avec qui il y avait des liens forts.

C'était avant la mécanisation de l'agriculture, il n'y avait pas de tracteurs, pas d'andaineuses, pas de trayeuses ; toute la famille aidait aux travaux agricoles et l'été on embauchait une dizaine d'ouvriers pour les moissons; les enfants faisaient les gerbes à la main. On élevait des cochons pour fournir la viande. A la ferme, on cultivait des tournesols, des céréales, on élevait des vaches que l'on trayait à la main. Monsieur Davin livrait son lait avec la Juva 4 à Cruis et à Saint Etienne. Odette livrait des bouteilles de lait au village avant d'aller à l'école chaque jour ; les enfants rentraient manger à midi chez eux, sauf les jours de neige, où le papa amenait le repas en traîneau. Comme dans beaucoup de familles du village, les femmes pratiquaient l'élevage des vers à soie, on peut voir encore une très belle allée de muriers menant à la bâtisse. Il n'y avait ni eau de ville ni électricité avant 1948 dans les campagnes. Odette est allée à l'école de Montlaux jusqu'à son certificat d'étude, il y avait dix-huit élèves.

Au début de la seconde guerre mondiale, Odette avait quinze ans; elle se souvient très précisément du jour où le docteur Bauer, le médecin de Saint Etienne les Orgues, est venu demander à ses parents de les cacher avec sa femme et ses deux fillettes pour les sauver de la déportation. Ils avaient organisé une fausse fuite, en faisant disparaître l'automobile des Bauer au-delà de Mallefougasse. Les Davin ont caché cette famille pendant deux mois, et les enfants avaient conscience, sans avoir eu besoin d'explication, de la gravité de la situation. Odette avait de la peine pour cette famille, qui avait dû quitter une vie de notable pour une vie dure et pleine de menaces. Le danger était grand. Les Davin ont été ce qu'on appelle des « justes », mais le père d'Odette n'a jamais voulu recevoir de décoration quelconque, que le docteur Bauer voulait obtenir pour lui. Les Bauer ont ensuite été cachés dans différents lieux jusqu'à la fin de la guerre. Les familles sont toujours restées en contact et les filles sont revenues à Montlaux il y a peu d'années. Pendant la guerre la ferme a aussi accueilli des maquisards et nourri une quinzaine d'hommes, avec l'aide de voisins. Aubin Davin transportait les maquisards dans les champs de tournesols lorsque les Allemands venaient à la ferme. Il y avait des parachutages de matériel certaines nuits guidés par quelques lampes, sur le plateau au-dessus du vieux Montlaux. Les Davins communiquaient avec le maquis à l'aide de draps étendus pour dire qu'il n'y avait pas de danger à venir à la ferme se souvient Nobert Davin le frère aîné d'Odette, avec qui nous reviendrons sur cette période lors d'un bulletin futur. Odette se rappelle s'être fait des chemisiers en toile de parachute dont le tissu de soie jaune ou rouge vif était très solide. Après cette période mouvementée, où la population s'est parfois divisée, Montlaux a retrouvé son calme.



Photo prise à la fin des années 40 à Montlaux au lieu-dit Aco d'Astier, Odette Davin à gauche, Simone Vachier et Germain Durand, on remarquera que la montagne de Lure en arrière-plan est pelée.

Nous recherchons des photos anciennes de Montlaux afin de les numériser et de les partager.

Nota : vous trouverez en annexe **une Rétrospective 2014** relative à la vie de notre village.

Les échos de Montlaux

Rétrospective 2014



L'équipe du Conseil Municipal - Mars



Remerciements du Maire et du Conseil Municipal - Avril



Vide-Grenier – 31 Août



1er Mariage par l'Adjoint - Christine et Claude - Juillet



La Fête du Village – 26 Juillet



Les ados de Montlaux à un arrêt de bus, tôt le matin - Juin



Le Maire et l'Adjoint - Commémoration du 11 novembre



Les Moularins à la Cérémonie de Commémoration du 11 Novembre